



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de la Stabilité et de l'Inclusion Financières

Direction de l'Inclusion Financière

Unité de Gestion et de Coordination de la SRIF

PROJET

**ETUDE SUR L'ÉTAT DES LIEUX DES BESOINS DES MICROENTREPRISES ET DES
POPULATIONS MAL DESSERVIES (JEUNES, FEMMES ET PETITS PRODUCTEURS
AGRICOLLES) EN PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS INNOVANTS DANS L'UEMOA**

TERMES DE REFERENCE

Dakar, le 11 avril 2019

SOMMAIRE	2
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
2. OBJECTIFS DE L'ETUDE	3
2.1. Objectif général	3
2.2. Objectifs spécifiques	3
3. RESULTATS ATTENDUS	4
4. MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE	4
5. MODALITES D'EXECUTION	5
5.1. Contenu de l'offre technique	5
5.2. Coordination de la mission et logistique	5
5.3. Déroulement du mandat	5
5.4. Durée de la mission	6
6. PROFIL ET QUALIFICATION DU CABINET ET DU PERSONNEL CLE	6
7. RAPPORTS ATTENDUS (LIVRABLES) ET DELAIS	7

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'élargissement de l'accès des populations aux services financiers constitue l'une des principales sources de développement socio-économique et de réduction de la pauvreté. Pour ce faire, les Autorités de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont érigé au rang de leurs priorités, la promotion de l'inclusion financière des populations des États membres. Dans cette optique, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a élaboré un document-cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière (SRIF) dans l'UEMOA.

La vision qui sous-tend cette stratégie est : « un accès permanent aux services financiers et une utilisation effective, par les populations de l'UEMOA, d'une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés et à coûts abordables ». A travers cette vision, la définition de l'inclusion financière dans l'Union se décline comme étant « l'accès permanent des populations à une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés, à coûts abordables et utilisés de manière effective, efficace et efficiente ».

Afin de mettre en œuvre cette vision de l'Union, les défis à relever ont été identifiés et ont conduit à l'identification de cinq axes prioritaires qui sont : (i) promouvoir un cadre légal, réglementaire et une supervision efficace, (ii) assainir et renforcer le secteur de la microfinance, (iii) promouvoir les innovations favorables à l'inclusion financière des microentreprises et des populations mal desservies (les jeunes, les femmes, les petits producteurs agricoles), (iv) renforcer l'éducation financière et la protection du client de services financiers et (v) mettre en place un cadre fiscal et des politiques favorables à l'inclusion financière.

Dans le cadre du financement de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière, la BCEAO a signé un Accord de don avec la Banque Africaine de Développement (BAD), à travers son Fonds de Renforcement des Capacités en Microfinance (FRCM). La lettre d'Accord de don prévoit la mise en place d'un projet, cofinancé par la BCEAO et la BAD.

Ce Projet prévu sur deux ans, s'articule autour des deux composantes suivantes : (i) le renforcement des capacités du secteur de la microfinance et (ii) la réalisation et la diffusion de l'étude sur l'état des lieux des besoins des microentreprises et des populations mal desservies en produits et services financiers (femmes, jeunes et petits producteurs agricoles) ainsi que les mesures à mettre en place pour faciliter l'offre pérenne de ces produits par les institutions financières.

A cet égard, la BCEAO envisage de réaliser la présente étude sur l'état des lieux des besoins des microentreprises et des populations mal desservies en produits et services financiers innovants dans les huit pays de l'Union. Cette étude vise à pallier l'absence d'un diagnostic opérationnel mettant en lumière les principaux besoins des groupes cibles en produits financiers. Elle devrait aboutir à des propositions visant le développement d'une offre de services financiers de proximité adaptés, innovants et à coûts abordables.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

2.1. Objectif général

L'objectif global de cette mission est de réaliser un état des lieux des besoins des microentreprises et des populations mal desservies notamment les jeunes, les femmes et les petits producteurs agricoles en produits financiers innovants.

2.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'étude vise à :

- inventorer les besoins en produits et services financiers des microentreprises, des
-

jeunes, des femmes et des petits producteurs agricoles ;

- documenter l'offre de services financiers d'un groupe d'institutions financières s'adressant aux microentreprises, aux jeunes, aux femmes et aux petits producteurs agricoles du point de vue de la localisation des points de services, des produits offerts et des conditions d'accès aux services ;
- identifier les principales contraintes au développement du portefeuille dédié à cette cible et explorer les besoins en terme d'utilisation de nouveaux produits ;
- analyser l'intérêt des institutions financières pour le développement de nouveaux produits en faveur des groupes cibles ;
- faire une analyse comparative entre les besoins et l'offre en services financiers des microentreprises, des jeunes, des femmes et des petits producteurs agricoles dans l'Union et la comparer au *benchmark* ;
- faire des propositions d'actions pour le développement d'une offre pérenne des produits et services répondant aux besoins des groupes cibles à la lueur du *benchmark*.

3. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de la mission, il est attendu principalement, les résultats ci-après :

- un inventaire des besoins en produits et services financiers des microentreprises, des jeunes, des femmes et des petits producteurs agricoles est réalisé ;
- l'analyse de l'offre des produits et services financiers d'un groupe d'institutions financières s'adressant aux microentreprises, aux jeunes, aux femmes et aux petits producteurs agricoles est réalisée ;
- les principales contraintes au développement du portefeuille dédié aux microentreprises, aux jeunes, aux femmes et aux petits producteurs agricoles sont identifiées ;
- les institutions financières désireuses de poursuivre ou de développer des innovations financières en faveur des groupes cibles sont connues ;
- une analyse comparative entre les besoins et l'offre en services financiers adaptés des jeunes, des femmes et des petits producteurs agricoles est réalisée ainsi qu'une comparaison avec le *benchmark* ;
- des propositions d'actions tenant compte du *benchmark*, pour le développement d'une offre de services financiers répondant aux besoins des groupes cibles sont formulées.

4. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le prestataire sélectionné devra proposer une approche méthodologique qui lui est propre. Toutefois, celle-ci doit intégrer les étapes suivantes :

- revue documentaire ;
- enquête, entretiens avec les principaux acteurs dans le pays ;
- atelier national de validation des solutions proposées ;
- rédaction des rapports.

5. MODALITES D'EXECUTION

L'étude sera menée par un cabinet national dans chaque pays membre de l'UEMOA, à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Ce cabinet sera sélectionné sur la base d'une offre technique dont le contenu est décrit ci-après, et d'une offre financière.

5.1. Contenu de l'offre technique

La proposition technique doit contenir au moins les éléments ci-après :

- **Rationalité :**
 - toute remarque concernant les termes de référence, importante pour la bonne réalisation d'activités, en particulier les objectifs et les résultats escomptés, montrant le degré de compréhension du marché. **Toute remarque allant à l'encontre des termes de référence ou hors du champ ne sera pas prise en compte dans le contrat final ;**
 - avis sur les principaux sujets relatifs à la réalisation des objectifs du marché et des résultats escomptés ;
 - explication des risques et des hypothèses ayant une incidence sur l'exécution du marché.
- **Stratégie**
 - aperçu de l'approche proposée pour la mise en œuvre du marché ;
 - liste des activités proposées considérées comme nécessaires pour atteindre les objectifs du marché ;
 - ressources/emplois y afférents.
- **Calendrier des activités**
 - calendrier, chronologie et durée des activités proposées, en tenant compte du temps de mobilisation ;
 - identification et répartition dans le temps des principales étapes de l'exécution du marché, en précisant notamment comment les résultats obtenus seront pris en compte dans les rapports, en particulier dans ceux stipulés dans les termes de référence ;
 - nombre prévu de jours de travail pour le cabinet, pendant la durée opérationnelle du contrat (au moyen du tableur Excel utilisé pour la ventilation du budget).

5.2. Coordination de la mission et logistique

La coordination des activités y afférentes sera assurée par la Direction nationale de la BCEAO. Celle-ci mettra à la disposition du prestataire les documents nécessaires pour la mise en œuvre de la mission.

Hormis l'atelier national de validation du rapport de l'étude, le cabinet se chargera de tous les supports logistiques (matériels informatiques, consommables, fournitures de bureau, véhicule, carburant, etc.) dont il aura besoin pour mener à bien sa mission.

5.3. Déroulement du mandat

La mission comprendra trois phases essentielles : le démarrage, la mission de terrain et deux ateliers de validation.

Phase 1: Démarrage de la mission

Le cabinet proposera, dès le démarrage de sa mission, une note de cadrage pour préciser la démarche méthodologique, les moyens à mobiliser et le calendrier de la mission pour validation par la BCEAO.

Phase 2 : Mission de terrain

-
- *réunion de lancement* : au démarrage de la mission, le cabinet tiendra une réunion de démarrage avec le Comité National de Suivi de la Mise en œuvre de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière (CNSMO) et les représentants des principaux acteurs du secteur pour présenter la note de cadrage ~~rapport~~ préliminaire et avoir leur adhésion au processus ;
 - *collecte d'information sur le terrain* : le prestataire devra rencontrer les principaux acteurs notamment : (i) les autorités publiques en charge de l'inclusion financière, (ii) les ministères en charge des groupes cible objet de l'étude notamment les jeunes, les femmes et les petits producteurs agricoles, (iii) les institutions financières (SFD, Banques, EME, les compagnies d'assurance) et leur association professionnelle, (iv) les membres ou clients des institutions financières, (v) les regroupements de jeunes, de femmes et de petits producteurs agricoles, et leurs structures d'encadrement ou de soutien, (vi) les partenaires techniques et financiers, etc et procéder à la collecte de données selon la proposition technique.

Phase 3 : Ateliers de validation

- *Atelier de présentation des résultats de l'étude* : le cabinet soumettra les premiers résultats de l'étude sur la base d'un aide-mémoire (document synthétique et présentation PowerPoint) pour validation par la BCEAO et les acteurs clés dans un atelier qui se tiendra à la fin de la mission de terrain. A cet égard, il élaborera un compte rendu de l'atelier de restitution qu'il transmettra à la BCEAO.
- *Atelier national de validation* : le prestataire, soumettra un rapport provisoire incluant un résumé exécutif à l'Institut d'émission qui se chargera de le partager et de recueillir les commentaires et observations des principaux acteurs pour consolidation. Une visioconférence sera organisée afin de recueillir l'avis de la Direction de l'Inclusion Financière au Siège de la BCEAO ou de faire des clarifications nécessaires à la rédaction du rapport final. Le rapport provisoire, une fois élaboré, fera l'objet d'un atelier national de validation, qui regroupera, l'ensemble des acteurs impliqués. Les amendements formulés sont pris en compte dans la phase de rédaction finale. A cet égard, il élaborera un compte rendu de l'atelier de validation qu'il transmet à la BCEAO.

Le cabinet procédera à la finalisation du rapport définitif y compris le résumé exécutif, les annexes et les termes de référence de la mission et le soumettra à la BCEAO.

5.4. Durée de la mission

La mission se déroulera sur une durée maximum de six (6) mois à compter de la notification de l'ordre de service du contrat.

6. PROFIL ET QUALIFICATION DU CABINET ET DU PERSONNEL CLE

Le Cabinet devra avoir une compétence avérée dans le traitement des données et une bonne connaissance du secteur économique et financier de l'UEMOA.

Le cabinet sélectionné, doit posséder les qualifications minimales suivantes :

- expérience démontrée dans la réalisation d'étude du secteur économique et financier dans l'un des pays de l'UEMOA ;
 - bonne connaissance du secteur économique et financier de l'UEMOA ;
 - capacité et expérience démontrée dans la planification et l'organisation d'études ;
 - forte capacité démontrée en gestion des données ;
 - expérience dans la collecte et le traitement de données électroniques souhaitée.
-

Le chef d'équipe, dans chacun des pays de l'Union, doit remplir les critères suivants :

- avoir un diplôme de niveau supérieur (au moins Bac+5) en économie ou en statistiques, avec des qualifications en économétrie ;
- avoir une expérience confirmée d'au moins cinq ans dans la conception et la réalisation d'enquêtes, portant notamment sur les services financiers offerts à l'un des groupes cible : les femmes, les jeunes et les petits producteurs agricoles ;
- avoir une expérience d'au moins dix ans dans le domaine de la consultation ;
- maîtriser les méthodes d'analyse quantitative et qualitative ;
- comprendre l'approche sectorielle et le concept de la finance inclusive et avoir mené au moins deux travaux similaires ;
- comprendre les économies de l'UEMOA, la problématique du genre, le financement des jeunes, des petits producteurs agricoles et leur prise en compte dans les politiques de développement ;
- avoir une bonne capacité d'analyse et des aptitudes à constituer et diriger, en harmonie, une équipe de travail, dans un contexte multiculturel ;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française et une excellente capacité rédactionnelle.

7. RAPPORTS ATTENDUS (LIVRABLES) ET DELAIS

Le cabinet produira les rapports en langue française, suivant le nombre, le format et les délais prescrits ci-après :

- quinze jours après le démarrage de la mission : une note méthodologique de la mission qui fixera la démarche méthodologie, le plan et le chronogramme de travail, les résultats attendus de la mission et des observations éventuelles sur les termes de référence de la mission. Cette note de démarrage est soumise pour validation à la BCEAO ;
 - soixante quinze jours après le démarrage de la mission : un aide mémoire : (document synthétique et présentation PowerPoint) qui fera le point de la revue des études, des conclusions des échanges avec les Autorités et des résultats de l'enquête auprès des groupes cibles ;
 - cent vingt jours après le démarrage de la mission (à compter de la notification de la validation de la note méthodologique) : un rapport provisoire contenant les commentaires et recommandations éventuels du prestataire. Le rapport provisoire sera transmis sur support papier en quatre exemplaires et en version électronique sur un support CD (format Word). Ce rapport provisoire fera l'objet d'une présentation à la BCEAO et d'une validation en atelier national dans les trente (30) jours suivant sa réception par la BCEAO ;
 - soixante jours à compter de la réception des observations et suggestions formulées par les acteurs et l'Institut d'émission, (à l'issue de l'atelier de validation) sur le rapport provisoire susvisé : un rapport final d'étude sur l'état des lieux des besoins des populations mal desservies (jeunes, femmes, petits producteurs agricoles) en nouveaux produits financiers. Le rapport final sera transmis sur support papier en quatre exemplaires, magnétique (clé USB, CD-ROM) et par courriel électronique à l'adresse prévue à cet effet dans le contrat. Les fichiers et autres informations (données d'enquêtes, documents méthodologiques, entre autres) seront également transmis dans les mêmes conditions que le rapport définitif.
-

Le tableau ci-après fait une synthèse des critères de qualité des livrables

Livrables	Principaux critères de qualité	Calendrier
Note de cadrage	<ul style="list-style-type: none"> • cohérence entre les différentes parties du document ; • rédaction dans un langage accessible à ceux qui ne sont pas spécialisés dans la thématique ; <p><i>Contenu :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • la démarche méthodologique ; • un calendrier de toutes les activités nécessaires au bon déroulement de la mission ; • les résultats attendus de la mission ; • les observations éventuelles du cabinet ; • les moyens à mobiliser. 	J+ 15
Aide mémoire	<ul style="list-style-type: none"> • point de la revue des études et mesures récentes en lien avec l'inclusion financière des jeunes, des femmes, des petits producteurs agricoles et des microentreprises; • les conclusions des échanges avec les Autorités en charge de l'Inclusion financière, Administration en charge de la promotion des jeunes des femmes, des microentreprises et des petits producteurs agricoles ; • résultat de l'enquête auprès des groupes cibles, leurs regroupements et les structures d'appui ; • inventaire des besoins des groupes cibles en produits et services financiers ; • inventaire de l'offre de services financiers aux groupes cibles sur les dix dernières années dans le pays ; • <i>benchmark</i> (UEMOA et hors UEMOA) des produits et services financiers aux groupes cibles sur les dix dernières années ; • représentativité de l'échantillonnage des bénéficiaires enquêtés ; 	J+ 60
Rapport provisoire	<ul style="list-style-type: none"> • cohérence entre les différentes parties du document ; • rédaction dans un langage accessible à ceux qui ne sont pas spécialistes de la thématique ; • représentativité de l'échantillonnage des bénéficiaires enquêtés ; 	

Livrables	Principaux critères de qualité	Calendrier
Rapport provisoire	<p><i>Contenu</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • les caractéristiques, les forces et les faiblesses des produits et services financiers offerts par les principales institutions financières ayant comme groupes cible les femmes, les jeunes et les petits producteurs agricoles sur les dix dernières années ; • une analyse comparative entre les besoins et l'offre en services financiers aux groupes cibles ; • les contraintes qui freinent l'offre de produits et services financiers adaptés et innovants ; • les perspectives des institutions financières désireuses d'offrir des produits et services financiers des femmes, des jeunes et des petits producteurs agricoles ; • les mesures à prendre par chaque acteur (Etat, institutions financières, groupes cibles, partenaires techniques et financiers) pour une offre pérenne de produits et services adaptés et innovants aux groupes cibles ; 	J+ 120
Rapport final	<ul style="list-style-type: none"> • prise en compte des observations pertinentes ; 	J+ 150

Ces livrables, écrits en français, devraient contenir un résumé, une note méthodologique, des conclusions et recommandations, les références bibliographiques ainsi que des annexes comprenant notamment les termes de référence de l'étude.



Annexe

Appel à manifestations d'intérêt

Pour la sélection de cabinets nationaux dans le cadre de l'étude sur l'état des lieux des besoins des microentreprises et des populations mal desservies en produits et services financiers innovants dans les huit pays de l'Union

1. Dans le cadre du financement de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière (SRIF) dans l'UEMOA, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a signé un Accord de don avec la Banque Africaine de Développement (BAD), à travers son Fonds de Renforcement des Capacités en Microfinance (FRCM).
 2. La lettre d'Accord de don prévoit le déploiement d'un projet, cofinancé par la BCEAO et la BAD, dans le cadre de la SRIF. Ce Projet prévu sur deux ans, s'articule autour des deux composantes suivantes : (i) le renforcement des capacités du secteur de la microfinance et (ii) la réalisation et la diffusion de l'étude sur l'état des lieux des besoins des microentreprises et des populations mal desservies en produits et services financiers (femmes, jeunes et petits producteurs agricoles) ainsi que les mesures à mettre en place pour faciliter l'offre pérenne de ces produits par les institutions financières.
 3. Dans le cadre de la deuxième composante, la BCEAO envisage de réaliser une étude sur l'état des lieux des besoins des populations mal desservies en produits et services financiers innovants dans les huit pays de l'Union.
 4. D'une durée de 6 mois, cette étude vise à pallier l'absence d'un diagnostic opérationnel mettant en lumière les principaux besoins des populations mal desservies en nouveaux produits financiers. Elle devrait aboutir à des propositions visant le développement d'une offre des services financiers de proximité et celle de nouveaux produits accessibles aux populations exclues.
 5. Le dossier de candidature comprend :
 - une lettre de manifestation d'intérêt (une page maximum) ;
 - une offre technique qui comprendra l'approche méthodologie, le plan et le chronogramme de travail, les résultats attendus de la mission et des observations éventuelles sur les termes de référence de la mission. ;
 - un résumé de l'expérience du cabinet dans la matière sollicitée, accompagné de son CV et des références (incluant les contacts e-mails et téléphoniques) ;
 - une offre financière (honoraires, déplacements, divers, etc.).
 6. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Direction de l'Inclusion Financière de la BCEAO à l'adresse suivante : courrierzdif@bceao.int.
-

-
7. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en français et envoyées au plus tard le xxxxxx 2019 à 9 heures 00, heure locale à l'adresse suivante : « xxxxxxxxxxxxxxxx » ;
 8. La page de titre des documents devra porter le nom et l'adresse complète du consultant individuel ainsi que la mention suivante : « manifestations d'intérêt pour la sélection d'un cabinet chargé de la réalisation de l'étude sur l'état des lieux des besoins des microentreprises et populations mal desservies (jeunes, femmes, petits producteurs agricoles) en produits et services financiers innovants dans les huit pays de l'Union ».

